

CIPS Bulletin
Discours sur l'état de la nation

« Nous sommes sur la bonne voie » : c'est ainsi que le Premier Ministre Xavier Bettel a introduit le discours sur l'état de la nation à la Chambre des Députés, le 5 mai 2015. Selon le Premier Ministre, le Luxembourg a réussi à se renouveler, à aller de l'avant et à sortir renforcé des crises. C'est ce qui caractérise le Luxembourg, et c'est également cela que le Luxembourg doit préserver. L'objectif du gouvernement est de préparer le pays à l'avenir, dans des domaines tels que l'économie, les finances publiques, le système social, l'environnement, l'éducation et la société. Il en va également de la réputation et de l'image du Luxembourg à l'étranger. Selon le Premier Ministre, d'importants travaux sont à réaliser sur ces chantiers, auxquels le gouvernement va s'atteler dans un avenir proche. Le rôle de l'Etat à l'occasion de la 12^{ème} présidence du Conseil de l'Union européenne sera de mettre en avant les atouts du Luxembourg, de redorer le blason du pays dont les atouts vont bien au-delà des aspects fiscaux. A cet égard, il est à noter que, lors de son discours sur l'état de la nation, Xavier Bettel n'a formulé aucune annonce majeure dans le domaine fiscal.

L'objectif : un budget en équilibre

Le Luxembourg a fait un premier pas vers un budget en équilibre et des dépenses plus consciencieuses : aujourd'hui, la situation est meilleure qu'il y a un an. L'automne dernier, le « Zukunftspak » représentait la première démarche vers ce but. En 2014, l'Etat luxembourgeois a réalisé un excédent budgétaire de 289 millions €, soit 197 millions € en plus qu'annoncé. Dans ce contexte, le déficit budgétaire de l'Etat est toujours de 502 millions €, soit 120 million € de moins que prévu. Cette situation s'explique par un meilleur développement des recettes qu'annoncé.

L'Etat continue à investir dans l'avenir du pays : de 2013 à 2014, les investissements de l'Etat ont augmenté de 12%, ce fait du Luxembourg le plus grand investisseur, comparé à ses voisins.

Les jeunes, un élément-clé pour l'avenir du pays

Le système scolaire est un élément-clé et la pierre angulaire de la politique du gouvernement. Le Luxembourg doit se doter d'un système scolaire souple de manière à pouvoir anticiper les besoins particuliers au pays. Dans ce contexte, le pays met en place de grands projets ; tels que la construction d'une école européenne publique à Differdange ainsi que le nouveau lycée à Clervaux, une école à caractère technologique.

Le pays doit se doter de concepts lui permettant de combiner différentes langues et d'adapter l'éducation à la demande du marché du travail. Le secteur TIC, pilier important au potentiel élevé, est un bon exemple : aujourd'hui, il est encore difficile de trouver du personnel disposant des bonnes compétences. Dans ce cadre, la stratégie « Digital for Education », qui sera présentée dans le courant des 2 prochaines semaines, aura pour objectif d'améliorer la connaissance du secteur et les compétences des élèves/des étudiants.

Le projet de loi sur l'autonomie des écoles est en cours de préparation ; l'Etat doit définir les objectifs d'éducation, tout en laissant aux écoles la liberté d'action pour les atteindre. L'essentiel est la qualité de l'enseignement et les chances dont chaque élève dispose pour assurer son avenir. Les jeunes doivent être préparés pour le marché du travail.

Education supérieure et recherche : toujours à l'ordre du jour

Chaque année, 300 millions € sont prévus pour l'université, les instituts de recherche et le fonds de recherche. Le but ultime est de positionner le Luxembourg en qualité de site de recherche. En amont, l'Etat a débloqué 140 millions € pour l'équipement de l'université à Belval. Quelque 5 millions € seront épargnés sur le poste loyer et seront directement redirigés vers la recherche.

Tous les efforts consentis revêtent une importance capitale pour diversifier les choix et attirer des entreprises internationales, qui seront aussi en mesure de créer des emplois au Luxembourg.

La diversification – l’attractivité du pays et l’atout créateur d’emplois

Le Premier Ministre fait ensuite référence aux différents piliers de l’économie luxembourgeoise ainsi qu’aux plans et perspectives à considérer dans un avenir proche. Le Luxembourg s’active dans l’économie circulaire suite à l’augmentation des prix des matières premières et la diminution des ressources naturelles, des tendances qui demandent de combiner opportunités économiques et faits écologiques.

Le secteur du tourisme est en pleine croissance : le pays a vu affluer davantage de visiteurs, ce qui entraîne la création d’emplois dans le secteur. Aussi, le secteur de la logistique s’avère être un nouveau moteur de l’économie luxembourgeoise. Un bon nombre de nouvelles entreprises logistiques se sont installées tout récemment dans le pays, et de nouveaux sites logistiques se sont implantés.

Le secteur des TIC reste un pilier majeur de l’économie luxembourgeoise. Miser sur les nouvelles technologies est essentiel pour que les entreprises restent au Luxembourg. Le gouvernement s’efforce d’attirer et de créer des nouvelles activités au Luxembourg, le but étant de créer une base et des objectifs communs.

Toutefois, la fin ne justifie pas les moyens : il ne faut pas négliger le cadre de l’infrastructure, ni le cadre administratif/légal. Si le pays veut attirer de nouvelles entreprises, et ainsi créer de nouveaux emplois, il faut faire en sorte qu’elles s’y sentent bien. La qualité des infrastructures, tout autant que la qualité de vie, contribuent à cette. Dans ce contexte, le gouvernement souhaite agir sans délai et a pris des premières mesures pour garantir cette qualité, notamment par le biais du projet du Tram, qui à son tour, va générer de nouveaux emplois.

L’image de marque : on récolte ce que l’on sème !

Suite aux événements récents, notamment Luxleaks, l’image du Luxembourg a été considérablement entachée. Modifier cette perception n’est très certainement pas facile, mais le pays doit s’y atteler. La communauté internationale doit comprendre que les atouts du Luxembourg vont bien au-delà de la situation fiscale.

Il ressort des évaluations du Global Forum de l’OCDE que le Luxembourg n’était pas conforme aux règles relatives à l’échange d’informations ce qui aurait pu mener à des sanctions. Malgré cela, le gouvernement s’attend à un résultat bien meilleur cette année, comme l’échange adapté engendre que le Luxembourg prenne un rôle de leader au sein de l’UE. Force est de constater que le pays disparaît peu à peu des listes noires et grises.

A cet égard, l’agence luxembourgeoise « Luxembourg for Finance » a été mandatée pour développer une stratégie de prévention et de communication de crise. Une cellule interministérielle a été créée pour améliorer l’image du pays, et pour pouvoir communiquer rapidement. Les ministères concernés se coordonnent pour redorer le blason du Grand-Duché. La forme et le fond doivent concorder.

Quant au sujet du « Nation Branding » des ateliers de travaux ont été organisés, impliquant des acteurs de l’économie, de la culture, ainsi que de la société civile luxembourgeoise. S’y ajoutent des sondages qui ont été réalisés concernant la perception du pays. L’objectif : mettre en évidence les qualités du Luxembourg et créer une image de marque. Pour y parvenir, il ne faut pas oublier les origines du pays. Par conséquent, la création de l’institut d’histoire contemporaine indépendant et la loi sur l’archivage électronique sont des éléments-clés pour créer un cadre de gestion adéquat.

La diversité – un atout pas comme les autres

Le Grand-Duché est un pays qui regorge de diversité, un pays de multilinguisme qui a toujours su créer des liens avec d'autres pays, d'autres cultures. La question à se poser est de savoir à quoi le pays devrait ressembler à l'avenir. Selon le gouvernement, cette question est à aborder ensemble, par voie de referendum, une mesure qui lui paraît d'application utile et régulière.

Au début de sa législature, le gouvernement a déclaré vouloir écouter ses citoyens, point sur lequel le Premier Ministre insiste également dans son discours sur l'état de la nation. Il souligne que le gouvernement approuve toujours leurs affirmations et voudrait même les impliquer davantage. Aussi, l'Etat souhaiterait ne pas se limiter aux ressortissants luxembourgeois. Selon le gouvernement, tout résidant demeurant au Luxembourg depuis plus de dix ans devrait pouvoir jouir du droit de vote. Dans ce domaine, le Grand-Duché pourrait être une figure de proue, ce qui représenterait une avancée considérable pour un état qui accueille un nombre si élevé d'étrangers. Parallèlement, il est essentiel d'inclure la jeunesse par voie d'éducation civique. Il serait faux d'admettre que les jeunes ne s'intéressent pas à la vie politique. D'autant que, par le biais des nouveaux médias, les jeunes ont un accès élevé à des sujets d'actualité. Le gouvernement souhaite que les adolescents développent un esprit critique envers la politique luxembourgeoise pour se forger leur opinion et ne pas croire tout ce que l'on raconte. Le gouvernement est bien conscient que cela posera également de nouveaux défis aux partis politiques.

Le renouveau de la scène politique

La durée des mandats est actuellement trop longue selon la coalition. Cette dernière vise une limitation de cette durée afin de garantir une meilleure implémentation d'initiatives. En outre, elle souhaite supprimer l'inégalité entre hommes et femmes dans le domaine de la politique et aimerait envisager un financement des partis politiques qui mettent en pratique cette parité.

Sur cette même voie de modernisation, le gouvernement va présenter un projet de loi, intitulé « open government », où les citoyens ne doivent pas d'abord formuler une demande officielle pour accéder aux informations. L'Etat souhaite créer une plateforme en ligne pour présenter une panoplie de données qui peuvent être consultées facilement par les ménages et les entreprises. Ces points-clés témoignent d'un chevauchement avec un autre projet de loi qui se focalise sur le quatrième pouvoir, la presse. Afin de mieux répondre aux demandes de la presse, le gouvernement prévoit un renouvellement du service information et presse pour qu'il y ait, au sein de chaque ministère, des employés compétents qui se tiendront à la disposition de la presse.

La présidence luxembourgeoise

A partir du 1^{er} juillet 2015, le Luxembourg assurera la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Cette 12^{ème} présidence constitue non seulement une très grande responsabilité mais aussi une très belle opportunité pour le pays de prendre sa place et prouver ses compétences. Cette présidence couvrira les citoyens, la croissance, l'investissement, l'innovation et le développement durable. En tant que membre fondateur de l'Union européenne, le Grand-Duché joue un rôle très particulier dans le domaine de la préservation des valeurs européennes. Lors de ce mandat, les acquis du pays doivent être mis au premier plan. L'Etat, s'il aspirera à atteindre une relance du marché du travail et à assurer une meilleure perspective pour l'avenir, devra dissoudre les blocages sans pour autant mettre en péril l'environnement.

La compétitivité et la présidence constitueront la feuille de route de l'agenda économique. Cette dernière va engendrer des discussions quant à l'utilisation de ressources naturelles ainsi qu'aux plans d'action de l'industrie sidérurgique. Un autre chantier est bel et bien le financement des PME. Dans le cadre d'« Horizon 2020 », des projets d'innovation devraient être financés.

D'autres visions de la prochaine présidence seront sans aucun doute l'industrie spatiale, au sein de laquelle le Luxembourg pourrait certainement jouer un rôle dans le domaine de l'industrie satellitaire. La lutte contre le dumping social occupe également une place centrale sur l'agenda luxembourgeois.

Le Luxembourg apportera son profond soutien à la commission dans l'organisation d'une conférence officielle sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). A ce niveau multilatéral, la politique climatique ne sera pas négligée entre juillet et septembre. Pendant cette période aura lieu la conférence onusienne sur le climat intitulée COP21, visant à retenir des nouveaux objectifs de développement durable pour l'après 2015.

Outre l'agenda fixe de la Présidence, des sujets d'actualité vont également dominer lors de la présidence luxembourgeoise. La politique relative à l'accueil des réfugiés doit être considérée comme un sujet central, tant au niveau européen qu'au niveau national. Si la charge de travail promet d'être lourde, il ne faudra toutefois pas négliger les activités locales, notamment la politique de coopération au développement.

La politique nationale - réformes, modernisation et préparation à l'avenir

La société se développe et ne cessera de se développer. Dans ce cadre, le gouvernement a réformé le congé parental afin de renforcer les familles et de leur permettre de mieux combiner vie professionnelle et vie familiale. Aussi, l'accès au logement moins cher est facilité. L'Etat s'est, via la SNHBM et le Fonds du Logement, donné les moyens pour réaliser cet objectif, dont des premiers exemples sont le Fonds du Kirchberg et les projets « Réimerwee » et « John F. Kennedy ». Une nouvelle loi relative à la subvention de loyer va permettre aux familles aux bas revenus, dépendant de leur composition, d'accéder à des subventions entre 125 € et 240 €. Il s'agit, en quelque sorte, d'une augmentation du salaire minimum qui ne sera cependant pas à charge des entreprises.

Pour ce qui touche à la lutte contre le chômage, autre sujet central du gouvernement, deux projets sont en cours. D'une part, le gouvernement travaille sur la voie de la diversification du pays et, d'autre part, sur la voie de l'accompagnement et la prise en charge des personnes au chômage, et surtout des jeunes. Dans ce cadre, le programme « Garantie pour la jeunesse » a permis à 70% des personnes impliquées de trouver un emploi, un apprentissage, une mesure d'occupation ou leur ont permis de retourner dans le système scolaire. En outre, l'ADEM met actuellement en place un nouveau portail en ligne destiné à rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises. L'objectif que le gouvernement et le patronat se sont tous les deux fixé est que 5000 chômeurs trouvent un emploi.

L'Etat-providence est un des plus grands acquis de nos ancêtres qui est aujourd'hui d'une nécessité incontournable. Une situation que le pays n'a pas connue depuis longtemps. Le gouvernement perçoit la protection sociale comme garante de la solidarité sociale et humaine. Dans ce contexte, la stabilité du système doit être sécurisée d'une part, et doit se distinguer dans son efficacité et dans sa durabilité d'autre part.

Des réformes dans le secteur de l'assurance-dépendance vont être menées à bien. Ces mesures ont été prises dans le cadre du « Zukunftspak ». Le secteur de la santé et le secteur social seront également soumis à des réformes, qui permettront de donner naissance à un service de secourisme modernisé et performant. Le projet de loi sera déposé dans le courant de ce mois, et permettra dès lors au Grand-Duché de bénéficier d'un système performant dans des situations d'urgence.

L'environnement, la nature et les ressources sont également à l'ordre du jour du gouvernement. Le Luxembourg n'est plus à la traîne par rapport à ses homologues européens : les mesures prises pour augmenter la qualité de l'eau, par exemple, ont porté leurs fruits. Une nouvelle loi relative à la protection de la nature sera déposée cette année encore. L'efficacité énergétique reste un sujet d'envergure : le Ministère des Finances travaille actuellement sur un modèle de banque climat. L'Etat lui-même va prendre des mesures : il prévoit un programme de redressement énergétique des bâtiments publics sur 4 ans, ce qui représente un investissement de 225 millions €. Par ce biais, l'Etat apporte également sa contribution au domaine de la « Green Economy », et participe à sanctuariser et créer des emplois dans le secteur de la construction, renforçant par voie de conséquence la croissance économique du pays.

Pour conclure son discours sur l'état de la nation, le Premier Ministre a souligné la reprise du dialogue social (Tripartite) au cours des derniers mois. Tous s'unissent pour continuer à travailler ensemble sur une réforme fiscale dans les mois à venir. La tâche du gouvernement consiste à mettre en place un système fiscal basé sur la transparence, prenant en considération les spécificités sociales et économiques du pays.



Georges Kioes

Partner | Commerce, Industry & Public Sector Leader

Tel/Direct: +352 451 452 249

gkioes@deloitte.lu



Luc Brucher

Partner | Life Sciences & Healthcare Leader

Tel/Direct: +352 451 454 704

lbrucher@deloitte.lu



Tom Pfeiffer

Partner | Audit

Tel/Direct: +352 451 454 246

topfeiffer@deloitte.lu

Deloitte Luxembourg

560, rue de Neudorf

L-2220 Luxembourg

Tel: +352 451 451

Fax: +352 451 452 401

www.deloitte.lu

Deloitte is a multidisciplinary service organisation which is subject to certain regulatory and professional restrictions on the types of services we can provide to our clients, particularly where an audit relationship exists, as independence issues and other conflicts of interest may arise. Any services we commit to deliver to you will comply fully with applicable restrictions.

About Deloitte Touche Tohmatsu Limited:

Deloitte refers to one or more of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, a UK private company limited by guarantee, and its network of member firms, each of which is a legally separate and independent entity. Please see www.deloitte.com/lu/about for a detailed description of the legal structure of Deloitte Touche Tohmatsu Limited and its member firms.

Deloitte provides audit, tax, consulting, and financial advisory services to public and private clients spanning multiple industries. With a globally connected network of member firms in more than 150 countries, Deloitte brings world-class capabilities and high-quality service to clients, delivering the insights they need to address their most complex business challenges. Deloitte has in the region of 200,000 professionals, all committed to becoming the standard of excellence.

© 2015 Deloitte General Services